

REGLEMENT SPORTIF

2024-2025

SOMMAIRE

Article 1 : Définition géographique	3
Article 2 : Objectif général	3
Article 3 : Catégories et modes de jeu	3
Article 4 : Matériel	3
Article 5 : Communication	4
Article 6 : Calendrier des tournois	4
Article 7 : Participation à un tournoi	4
Article 8 : Organisation des poules	4
Article 9 : Organisation des tournois de qualification	5
Article 10 : Points et classement :	5
Article 11 : Résultats et transmission :	6
Article 12 : Finales du CDB 83 :	6
Article 13 : Accession aux Finales de Ligue :	6
Article 14: Réclamations, litiges	6
Annexe 1	7
Annexe 2	8

Article 1 : Définition géographique

Le championnat est ouvert à tous les licenciés FFB avec obligatoirement les critères qui suivent :

- Appartenance à un club
- Club affilié FFB dépendant de la Ligue MEDITERRANEENNE DE BILLARD
- Club situé dans le département du VAR
- Club à jour de ses cotisations auprès du CDB83 et de la LMB et joueur possesseur de sa licence sportive pour la saison en cours

Le championnat est organisé pour les joueurs qui évoluent exclusivement en catégories régionales.

Article 2 : Objectif général

Il s'agit d'un Championnat individuel par mode de jeu et par catégories comme indiqué à l'article 3. Dans chacun de ces championnats individuels, et en fonction du nombre d'inscrits, les joueurs participeront à des tournois éliminatoires, ½ finales (éventuelles) et finales, aux dates prévues sur le calendrier défini en début de saison. Celui-ci sera établi après parution du calendrier de la Ligue. Les champions CDB 83 et certains meilleurs seconds participent aux finales de ligue de la LMB.

Article 3 : Catégories et modes de jeu

Les catégories sont basées sur la moyenne retenue pour les joueurs publiée par la LMB et qui apparaît dans la classification au 1 septembre 2024.

Les joueurs doivent s'inscrire dans leur catégorie (Cf. classification FFB). Seuls sont retenus les joueurs inscrits par les directeurs sportifs des clubs participants.

Modes de jeu gérés par le CDB 83:

Régionale 1 : libre - cadre - bande - 3 bandes.

Régionale 2 : libre - bande – 3 bandes

Régionale 3 : libre

Régionale 4 : libre

Cas des nouveaux joueurs :

- si un joueur a arrêté la compétition, puis la reprend quelques années après, il est classé dans les mêmes catégories que sa dernière saison.
- Si c'est effectivement sa première saison, le club doit l'inscrire dans la catégorie qu'il estime être celle de son niveau de jeu.
- Dès sa 1ère compétition (3 matchs minimum), si ce nouveau joueur fait une moyenne générale supérieure à la fourchette des moyennes de sa catégorie, il devra arrêter de participer aux autres compétitions de cette catégorie.
- Ce joueur pourra alors participer aux tournois de la catégorie supérieure ou inférieure à condition que cette catégorie n'ait pas déjà commencé ses compétitions.

Article 4 : Matériel

Matériel : les tables utilisées sont :

- Billards de 2.80m
- Chauffés

- Avec repères de jeu
- Avec petits coins tracés pour les parties libres

Il est conseillé d'avoir au moins 3 billards pour faciliter l'organisation des poules.

Article 5 : Communication

Le CDB 83 communique via une adresse mail : cdbvar83@gmail.com

Il est demandé à tous les clubs de transmettre 1 adresse mail minimum.

Article 6 : Calendrier des tournois

Le calendrier prévisionnel est proposé en début de saison. Il pourra évoluer en fonction de différents critères proposés mais toujours validé par le CDB 83.

Les tournois peuvent s'organiser n'importe quel jour de la semaine selon convenances et disponibilités des clubs. Les horaires des convocations sont toujours fixés à 9h00 sauf cas exceptionnels.

Le CDB 83 répartit les tournois dans les clubs en fonction de leurs disponibilités et ce en début de saison afin d'établir un calendrier pour toute la saison.

Article 7 : Participation à un tournoi

Les joueurs s'inscrivent par l'intermédiaire de leur responsable sportif de club. A la date limite d'inscription, plus aucune possibilité de participation ne pourra se faire sauf pour compléter les tours de jeu après avis du CDB 83. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans leur catégorie, définie par l'article 3.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans plusieurs modes de jeu.

Le CDB 83 organise les compétitions de billard dans les clubs de :

- Billard Club Gardéen
- Billard club de la Baie (Cavalaire)
- Billard Club Vinonnais
- Billard Club Roquebrunnois
- Billard Club de Saint Réphaël

Tout joueur **forfait non excusé** ainsi que tout joueur qui abandonne en cours de partie sans motif reconnu valable sera disqualifié de la compétition. Si le forfait n'est pas argumenté, le joueur pourra être sanctionné et privé de toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison selon décision du CDB 83.

Les convocations aux compétitions sont envoyées par les clubs pour leurs adhérents environ 15 jours avant les dates de compétitions.

Un délai maximum de 15 minutes après l'heure de convocation est accordé aux retardataires éventuels pour commencer la compétition. Passé ce délai, le joueur est déclaré forfait.

Dans le cas d'un retard involontaire :

Si le joueur prévient il perd son premier match, si compétition commencée

Si le joueur ne prévient pas il est forfait.

Article 8 : Organisation des poules

Les compétitions sont organisées dans une catégorie et un mode de jeu.

- Une compétition se déroule toujours dans un club membre du CDB 83 et comprends au maximum 12 joueurs.
- Si plus de 12 joueurs doivent jouer la compétition, deux lieux seront désignés pour ce tournoi.

- La répartition des joueurs entre les deux lieux des tournois suivra la règle suivante : premier choix club organisateur, second distance géographique.
NB : autant que faire ce peu, tenter de respecter les règles suivantes :
- ne pas isoler un joueur si au moins deux du même club doivent se déplacer le même jour
- Les poules sont constituées entre 3 et 6 joueurs. Les joueurs se rencontrent à tour de rôle suivant les recommandations données par le code sportif FFB. En annexe les tours de jeux par rapport au nombre de joueurs qui devront être classés préalablement de la meilleure moyenne à la plus faible.
- La composition des poules sera effectuée selon la méthode du serpentín tel que proposé par la FFB, sur le critère de la moyenne des joueurs.
- Si la poule n'a que 3 joueurs, elle devra être jouée avec des matchs A/R
- Pour le premier tournoi, les joueurs sont répartis dans les poules en prenant en compte la moyenne annuelle de la saison précédente (classification au 1 septembre de la saison en cours).
- Pour les tournois suivants, les joueurs sont répartis dans les poules en prenant en compte la moyenne mobile calculée sur les tournois CDB 83. (feuilles de match prises en référence).

Article 9 : Organisation des tournois de qualification

Les matchs se déroulent selon le Code Sportif de la FFB de la saison en cours.

Nombre de matchs en fonction des poules :

Poule de 3 joueurs, tout le monde se rencontre 2 fois, matchs aller-retour

Poule de 4 joueurs, tout le monde se rencontre, 3 matchs par joueurs

Poule de 5 joueurs, tout le monde se rencontre, 4 matchs par joueurs

Tenue :

Les joueurs doivent respecter la tenue imposée par la FFB, le joueur qui ne la respecte pas se verra exclu de la compétition et déclaré forfait.

Ordre des matchs :

- Selon l'annexe 2

Il n'est pas tenu compte de l'appartenance de joueurs à un même club.

Distances de jeu :

Les distances sont celles indiquées dans l'annexe 1. Elles sont identiques pour les éliminatoires et la finale. Tous les matchs de la saison seront en limitations de reprises comme indiqué dans l'annexe 1.

Direction de jeu et arbitrages : Un directeur de jeu doit organiser le tournoi (voir document « rôle du directeur de jeu » de la FFB)

Arbitrage :

Les règles d'arbitrage sont définies sur le code sportif FFB article 6.1.01 et le code de l'arbitrage. Le directeur de jeu assure la gestion de l'arbitrage. Dans le cas d'impair le joueur exempté du tour de jeu devra obligatoirement arbitrer.

Article 10 : Points et classement :

Pas de prolongation en cas de match nul

- Nombre de points de match
Défaite : 0
Egalité : 1
Victoire : 2
- Classement dans la poule
Selon le nombre de points matchs. Pour les poules de 3 et 5 joueurs, seuls les 3 meilleurs matchs (victoire, défaite ou égalité) seront pris en compte.
- En cas d'égalité de points :
Moyenne générale
Moyenne particulière
Meilleure série

Article 11 : Résultats et transmission :

Les feuilles de matchs doivent être remplies et signées par les joueurs et l'arbitre. En cas de litige seul ce document fait foi.

A l'issue des matchs, les résultats doivent être saisis selon les critères FFB habituels (points de match, total des reprises, puis meilleure série). Il est demandé de saisir les résultats sur le système de la FFB sous 48h.

Article 12 : Finales du CDB 83 :

A l'issue des éliminatoires puis des ½ finales éventuelles, les finales désigneront les 6 meilleurs qui s'affronteront dans une poule unique. La finale se déroule dans le club du joueur ayant la meilleure moyenne. Les distances des matchs sont celles indiquées en Annexe 1 .

La liste des finalistes est complétée avec d'éventuels repêchables.

Un diplôme sont remis à chaque Champion du CDB 83 à la fin de la saison.

En cas de forfait non excusé, lors d'une finale, le joueur sera directement éliminé du championnat de la saison suivante.

Article 13 : Accession aux Finales de Ligue :

Les finales de ligue sont accessibles aux champions de chaque CDB de la ligue et aux 2 meilleurs seconds.

Article 14: Réclamations, litiges

En cas de litige, tous les points non prévus dans le présent règlement seront traités par le CDB 83. Les textes FFB et LMB sont prioritaires.

Fait le 04/10/2024

Annexe 1**CATEGORIES ET DISTANCES POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES****ELIMINATOIRES ET FINALES**

Mode de jeu	Catégorie	Tracé	Billard 2,80 m
LIBRE	R 1	PC	120 Pts / 30 r
	R 2	PC	80 Pts / 30 r
	R 3	PC	60 Pts / 30 r
	R 4	PC	40 Pts / 30 r
CADRE	R 1		60 Pts 30 r
BANDE	R 1		40 Pts / 30 r
	R 2		25 Pts / 30 r
3 BANDES	R 1		15 Pts / 40 r
	R 2		10 Pts / 40 r

Annexe 2**Tours de jeux****3 joueurs - 1 billard**

Séance 1 & 4	2-3
Séance 2 & 5	1-P
Séance 3 & 6	1-G

4 joueurs → 2 billards

Séance 1	1 - 4	2 - 3
Séance 2	1 - 3	4 - 2
Séance 3	1 - 2	3 - 4

5 joueurs → 2 billards

Séance 1	2 - 5	3 - 4
Séance 2	1 - 5	2 - 3
Séance 3	1 - 4	5 - 3
Séance 4	1 - 3	4 - 2
Séance 5	1 - 2	4 - 5

6 joueurs → 3 billards

Séance 1	1 - 6	2 - 5	3 - 4
Séance 2	1 - 5	6 - 4	2 - 3
Séance 3	1 - 4	5 - 3	6 - 2
Séance 4	1 - 3	4 - 2	5 - 6
Séance 5	1 - 2	3 - 6	4 - 5

7 joueurs → 3 billards

Séance 1	2 - 7	3 - 6	4 - 5
Séance 2	1 - 7	2 - 5	3 - 4
Séance 3	1 - 6	7 - 5	2 - 3
Séance 4	1 - 5	6 - 4	7 - 3
Séance 5	1 - 4	5 - 3	6 - 2
Séance 6	1 - 3	4 - 2	6 - 7
Séance 7	1 - 2	4 - 7	5 - 6

	CATÉGORIE	DISTANCE			MOYENNE			FORMULE SPORTIVE (MODE DE SÉLECTION)	
			Normale	Réduite 1	Réduite 2	3,10 m	2,80 m		2,60 m
PARTIE LIBRE	MASTERS	G C	400	300		≥ 30,00		n Joueurs - titre VII, chapitre 2, section 2	
	NATIONALE 1	G C	300	200	150	≥ 10,00 et < 30,00		Poules - 16 joueurs - article 6.2.22 (ligue : 13)	
	NATIONALE 3	G C	200	150	120		≥ 6,00 et < 12,50	≥ 7,50 et < 15,62 (*)	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	RÉGIONALE 1	PC	150	120	100		≥ 4,00 et < 6,00	≥ 5,00 et < 7,50	
	RÉGIONALE 2	PC	100	80	70		≥ 2,30 et < 4,00	≥ 2,87 (*) et < 5,00	
	RÉGIONALE 3	PC	70	60	50		≥ 1,20 et < 2,30	≥ 1,50 et < 2,87 (*)	
	RÉGIONALE 4	PC	50	40			≥ 0,00 et < 1,20	≥ 0,00 et < 1,50	
	DAMES	PC	150 (30 rp)	120 (30 rp)			≥ 1,20	≥ 1,50	8 joueuses - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (circuit : 6)
CADRE 47/2	MASTERS		250	200	150	≥ 20,00		16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)	
	NATIONALE 1		200	150	120	≥ 10,00 et < 20,00		Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)	
	NATIONALE 2		120	100	80	≥ 5,00 et < 10,00		Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)	
CADRE 42/2	NATIONALE 3		120	100	80		≥ 3,50 et < 6,25	≥ 3,88 (*) et < 6,94 (*)	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	RÉGIONALE 1		80	60			≥ 0,00 et < 3,50	≥ 0,00 et < 3,88 (*)	
CADRE 71/2	MASTERS		200	150	100	≥ 18,00		8 joueurs - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (circuit : 6)	
CADRE 47/1	MASTERS		200	150		≥ 12,00		12 joueurs - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (12 premiers classement cadre Inscrits)	
1- BANDE	MASTERS		120	100	80	≥ 5,00		16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)	
	NATIONALE 1		100	80	60	≥ 2,30 et < 5,00		Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)	
	NATIONALE 3		80	60	50		≥ 1,75 et < 2,58 (*)	≥ 2,18 (*) et < 3,23 (*)	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	RÉGIONALE 1		60	50	40		≥ 1,00 et < 1,75	≥ 1,25 et < 2,18 (*)	
	RÉGIONALE 2		40	30			≥ 0,00 et < 1,00	≥ 0,00 et < 1,25	
3- BANDES	MASTERS		40	35	30	≥ 0,950		16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)	
	NATIONALE 1		35	30	25	≥ 0,600 et < 0,950		Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)	
	NATIONALE 2		30	25	20	≥ 0,450 et < 0,600		Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)	
	NATIONALE 3		25 (60 rep)	20	15		≥ 0,360 et < 0,523 (*)	≥ 0,395 (*) et < 0,575 (*)	Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)